

**Tableau des servitudes d'utilité publique  
classées par service gestionnaire**

Servitude

AC1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L.621-1 à L.621-22; L.621-25 à L.621-29; L.621-30-1 (1er alinéa, alinéa 2, alinéa 3) et L.621-31 Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 (articles 9 et 18, 34 à 40, 49 à 51)
	Eglise catholique Notre-Dame / Partiellement Inscrit / place de l'église / Tabernacle mural encastré dans la tour / 500m	21/04/1934
	Maison 197 rue de Sainte-Odile / Partiellement Inscrit / 197 rue Sainte-Odile / Oriel sur la façade principale / 500m	21/04/1934
	Puits 155 rue de l'école / Inscrit / 155 rue de lécole / Puits / 500m	21/04/1934
	Puits 29 rue des soeurs / Inscrit / 29 rue des soeurs / Puits / 500m	21/04/1934

Gestionnaire

**SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**      2, place de la République      Palais du rhin      67082 STRASBOURG

Servitude

AC2	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Code de l'Environnement : Articles L.341-1 à L.341-15-1 et R.341-1 et suivants
	Secteur n°1 du Massif des Vosges (la commune dans sa totalité)	A.M. 1er septembre 1971

Gestionnaire

**SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**      2, place de la République      Palais du rhin      67082 STRASBOURG

AS1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Code de l'Environnement : Article L.215-13 Code de la Santé Publique : Articles L.1321-2; L.1321-2-1; R.1321-6 et suivants Circulaire du 24 juillet 1990

☞ Communauté de commune du Pays de Ste-Odile:  
Dérivation et protection des captages d'eau potable des sources:  
Entenpfuhl (n°02717X0021), Vorbruck (n°02717X0019), Sandrain (n°02717X0018), Saegermuhlmat (n°02717X0017), Hertzahl (n°02717X0016), Bernardswiller (n°02717X0014)  
-Périmètres de protection des réservoirs de Bernardswiller, Obernai Kilbs, Obernai Mont National

A.P.  
5 février 2015

#### Gestionnaire

AGENCE REGIONALE DE SANTE                      14 rue du Marechal Juin                      Cité administrative Gaujot                      67084 STRASBOURG

Servitude

PT2	Désignation	Textes réglementaires
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.54 à L.56-1; R.21 à R.26 et R.39; Code de la Défense : Article L.5113-1

☞ Liaison hertzienne BARR-OBERNAI:  
couloir de 100 m de large  
Altitude NGF à ne pas dépasser: 245 m  
Le FH est inactif. Texte non abrogé. Il ne reste que le tronçon. Nous ne disposons donc pas du tracé SIG.

Décret  
20 mars 1990

#### Gestionnaire

ORANGE                      101, rue de Louvois                      51424 REIMS

T4/T5 Désignation	Textes réglementaires
- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Code des Transports : Articles L6351-1 à L6351-9 et L6372-8 à L6372-10 Convention relative à l'aviation civile internationale du 07/12/1944, modifiée par protocole du 30/09/1977
 Aéroport STRASBOURG-ENTZHEIM	Arrêté interministériel du 24 août 2012 (abroge l'arrêté du 12 nov 1980)

Gestionnaire		
SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	210, rue d'Allemagne	69125 LYON ST-EXUPERY

Servitude		
T7 Désignation	Textes réglementaires	
- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5 Code de l'Aviation Civile :	
		

Gestionnaire		
SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Aéroport Strasbourg Entzheim	67836 TANNERIES